In memoriam : mme Louis Bard (Genève)

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 637

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

die, projet dont nous ne pouvons que nous féliciter. Dans sa brochure intitulée *Mutterschaftsversicherung und Krankenkassen (Assurance-maternité et caisses-maladie)*. M. Gisiger met le doigt sur les lacunes du système actuel et montre la nécessité absolue d'une protection suffisante de la maternité, au moyen d'une assurance sociale étendue aux hommes et aux femmes. « Il ne serait pas équitable, dit-il, de charger les femmes seules des conséquences financières de la maternité, elles qui en supportent déjà tous les sacrifices moraux et physiques, ceci d'autant plus que les femmes ne sont pas seules à bénéficier des prestations de l'assurance, mais toute la famille, donc le père également. Et ce n'est certes pas trop demander que d'exiger aussi la cotisation pour l'assurance-maternité de l'homme célibataire — que des motifs égoïstes empêchent en général de fonder un foyer —, puisque lui aussi a été mis au monde ! Ainsi toutes les personnes assurées des deux sexes devraient être mises à contribution pour l'assurance-maternité, ce qui simplifierait grandement son organisation ».

M. Gisiger résume son exposé en une série de propositions, dont voici les lignes essentielles :

1. L'assurance-maternité est introduite par une revision de la loi sur l'assurance-maladie, dont elle formera une branche indépendante. Elle remplacera les dispositions actuelles concernant l'indemnité pour l'accouchement et la prime d'allaitement. Afin d'éviter toute organisation nouvelle, coûteuse et compliquée, elle est incorporée dans l'organisation des caisses d'assurance-maladie.

2. L'assurance-maternité pourrait être déclarée obligatoire pour toute personne des deux sexes âgée de plus de 15 ans, appartenant aux classes peu fortunées. Les personnes de classes plus aisées ne seraient admises à cette assurance que si elles sont également assurées contre la maladie. Ou bien, autre éventualité, tous les membres des caisses d'assurance-maladie feraient partie de l'assurance-maternité, et d'autres personnes n'y seraient admises que dans certains cas particuliers.

3. En ce qui concerne les prestations, deux solutions sont également présentées: ou bien un versement global et fixe de 240 fr. pour chaque naissance, ce qui permettrait une évaluation nette des risques. Ou bien une évaluation des frais basée sur une série de dépenses minutieusement établies. Une prime d'allaitement de 30 fr. pour la mère qui allaite son enfant pendant dix semaines et de 5 fr. en plus pour chaque semaine supplémentaire jusqu'à concurrence de 50 fr. serait également prévue.

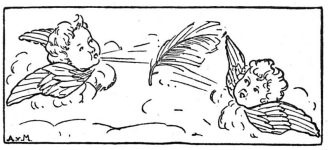
Les caisses d'assurance-maladie recrutant leurs membres dans des milieux très divers, il va sans dire que certaines d'entre elles seraient mises à contribution plus fortement que d'autres. Il est donc indispensable de prévoir une compensation des risques entre les différentes caisses.

4. Le point le plus brûlant est celui de la couverture financière du projet. Se basant sur un nombre approximatif de 48.000 naissances assurées, si l'assurance-maternité est déclarée obligatoire pour tous les ménages à revenus modestes, M. Gisiger conclut à une dépense minimale de 12 millions, dont la moitié serait à supporter par les fonds publics (Confédération 4 millions, cantons et communes 1 million chacun). Il resterait alors à la charge de chaque assuré une prime annuelle de 3 fr. ou une prime mensuelle de 25 ct.

Nous sommes persuadés que ce projet, en tenant compte des besoins actuels aussi bien que des possibilités financières et politiques de notre pays, constitue un grand pas en avant. Il part du principe que chacun doit s'efforcer de surmonter ses difficultés par sa propre volonté et par ses propres moyens, et que les fonds publics ne doivent intervenir que là où cela semble indispensable. En tant que femme, nous remercions chaudement M. Gisiger, et nous appelons de tous nos vœux la réalisation rapide de ce projet, qui est l'expression simultanée de la prévoyance individuelle et de la solidarité collective.

A. Leuch.

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin



DE-CI, DE-LA

Une femme découvre un nouvel élément.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* nous apprend qu'une femme, Dr. en sciences physiques à l'Institut radioactif de Berne, a réussi, avec un de ses collègues, à déceler et à photographier un nouvel élément intitulé N° 85, jusqu'à présent encore inconnu dans le domaine de la radioactivité.

Il s'agit de Mrs. Alice Leigh-Smith, qui, chose intéressante à relever, est la femme d'un diplomate à la Légation britannique à Berne. Ancienne élève de Mme Curie, Mrs. Leigh fut la première femme anglaise à obtenir un doctorat en physique atomique ; elle fit également des études de médecine et ses recherches contre le cancer la firent connaître dans de nombreux milieux scientifiques, si bien que la méthode préconisée par elle fut recommandée dès 1936 pour la lutte contre le cancer en Angleterre avant d'être appliquée chez nous à l'hôpital de l'Isle à Berne.

Le collègue de Mrs. Leigh, le Dr. Walter Minder, est directeur de l'Institut de radium de Berne, et est connu par de nombreuses publications et recherches dans le domaine de la radiothérapie.

Succès féminins.

Selon les journaux américains, la plus haute distinction journalistique des Universités américaines, soit la médaille d'or « Quilland Scroll » a été décernée à une femme, Jane Webb, bien connue à New-York à la fois comme journaliste et speaker à la Radio. D'après la même source c'est à Florence Seibert, professeur extraordinaire de biochimie à l'Université de Pensylvanie, qu'a été attribuée la plus haute distinction de la Société américaine de chimie, la médaille d'or « Garvan ».

IN MEMORIAM

Mme Louis Bard (Genève)

Ce fut une féministe fervente, fidèle autant que convaincue, que Mme Louis Bard, que nous avons eu le chagrin de perdre le 2 avril dernier, à l'âge de 80 ans. Fervente, fidèle, convaincue: les trois qualificatifs s'appliquent bien à tout ce qu'elle nous donna, à l'ardeur qu'elle apporta à défendre nos idées, à la persévérance avec laquelle elle en suivit, et cela récemment encore et malgré son grand âge, toutes les manifestations, à la foi profonde qu'elle mit en la justice de notre cause. Et c'est pour cela, comme pour sa chaleur de cœur, sa bienveillante modestie, sa bonté compréhensive, que nous aimions à la voir au milieu de nous, et que son départ inattendu, mais accompagné, hélas ! de terribles souffrances, nous laisse un véritable chagrin.

Femme de pasteur et mère de pasteur, compagne dévouée, mère aussi d'une nombreuse famille de filles et de fils, grand-mère de petits-enfants auxquels elle s'intéressait passionnément, Mme Bard aurait eu, certes, une vie assez remplie pour nous dire comme tant d'autres que « sa tâche lui suffisait chez elle ». Mais c'était justement parce qu'elle était une fervente et une fidèle qu'elle tenait, malgré tout, à nous donner son appui sans limite. Membre de vieille date de l'Union des Femmes, membre fondateur, ou peu s'en faut, de l'Association pour le Suffrage, abonnée de la première heure de notre journal, elle ne se contentait pas de suivre nos séances ou de lire nos articles, mais nous encourageait par sa présence et ses paroles. Puis, nous travaillâmes ensemble en 1928, dans un petit Comité spécial dont le but lui tenait à cœur, le Comité qui fit campagne pour l'obtention à Genève du pastorat féminin dans l'Eglise nationale protestante. Ah! c'est que là, à son ardeur de féministe et de protestante, se joignait une autre cause, émouvante elle aussi par le cœur qu'elle y témoignait ! et combien de fois, depuis lors, en suivant la belle carrière de sa fille cadette dans le pastorat, n'ai-je pas songé à tout ce que cette carrière devait à cet amour maternel, si tendre aux heures difficiles, si encourageant aux heures de lassitude, si compréhensif aux heures de joie... Mme Marcelle Bard a souvent dit ce que, dans sa vocation, elle devait à l'exemple de son père: il lui faudra, hélas ! maintenant, dire aussi tout ce qu'elle a dû à la constante et vaillante présence de sa mère...

Et c'est parce que nous savons le vide cruel que creuse pour elle cette absence si subite avec tous ses déchirements, que nous tenons à lui dire ici, à elle, à ses sœurs, à tous les siens, notre plus chaude sympathie pour une perte que nous considérons comme un peu la nôtre, et l'assurance d'une vraie tristesse.

E. Gd.

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur

Carrières féminines

La Jardinière

(Suite de la 1re page.)

Comment se préparer à la carrière de jardinière ? On peut faire un apprentissage pratique, chez un horticulteur; au bout de 3 ans, on obtient le certificat fédéral de capacité. Ou bien, on peut entrer dans une école d'horticulture. C'est généralement la meilleure méthode, car les écoles sont organisées en vue d'un but unique: former des jardinières ; et leur programme établit un équilibre parfait entre la pratique et la théorie. L'avantage de l'apprentissage est de réduire les frais le plus possible, surtout si l'apprentie est logée et nourrie chez ses parents. Dans une école, les frais s'élèvent au minimum à 2000 fr. par an; on y passe 3 ans, ou seulement 2 ans, la 3me année étant employée à un stage dans un établissement horticole, où le travail est généralement rémunéré.

En Suisse, les principales écoles d'horticulture pour jeunes filles sont celles de Niederlenz, en Argovie (la plus ancienne avec celle de la Corbière), celle de Hünibach près de Thoune, celle de Montmirail, et celle de la Corbière, près d'Estavayer. Cette dernière a été fondée il y a plus de 30 ans par Mlles de la Rive (Genève) et Roberty (Paris).

Dans toutes ces écoles, les élèves sont initiées à la culture maraîchère, à la floriculture et à l'arboriculture, au travail de la serre, à celui du poulailler et du rucher; elle font un peu d'agriculture surtout depuis la guerre, et suivent des cours de dessin, de chimie, de botanique et de comptabilité. On leur fait faire de la menuiserie courante, des plans de jardins, l'emballage et les conserves des produits du jardin, du verger et de la basse-cour; souvent aussi, elles apprennent à filer. Les écoles d'horticulture suisses acceptent en général, si elles ont de la place, pour de courtes périodes (un an, ou moins), des élèves qui veulent simplement avoir quelques notions de jardinage pour travailler chez elles.

Une fois leurs études terminées, ainsi que les stages permettant de se spécialiser, comment les jardinières gagneront-elles leur vie ? Les barèmes actuels montrent qu'elles peuvent demander, à l'heure, de fr. 1.— à fr. 2.80, selon qu'elles sont

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps
École LÉMANIA
LAUSANNE



Les femmes et les livres

Du féminisme à la presse féministe

(suite et fin) [1]

La première base du mouvement féministe en Angleterre fut posée par le livre de Mary Wollstonecraft: *Vindication of the rights of women* (1798), et le premier journal répondant à ses théories fut *The English Woman's Journal*, créé en mars 1858 par Barbara Leigh Smith, Anna Jemeson et Bessie Reiner Parkes. La cause initiale de cet essor avait été le recensement de 1851, démontrant que plus de deux millions de femmes seules se trouvaient réduites à vivre de leurs propres moyens sans que ceux-ci leur soient donnés par une éducation appropriée. Nous savons de reste combien fut vaillante, persévérante, dévouée, la lutte soutenue par les femmes anglaises. Les publications féministes de l'époque contiennent d'émouvants dossiers. En passant, donnons un souvenir au joli, au courageux cri des jeunes filles d'Ecosse: *Education!* En 1865 quelques-unes d'entre elles se réunissent pour former *The Edinburgh Essay Society* sous l'égide de Sarah Sidders Mair, et instaurer un magazine intitulé *The Attempt* qui remporta un vif succès.

Aux Etats-Unis d'Amérique, le début de la lutte féministe date de la participation des femmes à la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Un écrivain de renom, Margaret Fuller, s'associa avec Emerson pour créer *The Dial*, puis devint l'une des plus actives collaboratrices de la *New York Tribune* dirigée par Horace Greeley. Cette entr' aide entre les deux sexes est typiquement américaine. Elle donna d'ailleurs de fort bons résultats. Très vite le mouvement féministe se développa, quoique un peu retardé par la guerre de sécession, et les journaux affluèrent. Les Américaines obtinrent le droit de vote déjà en 1888 dans certains Etats. Les Etats-Unis furent donc le premier pays à garantir les droits politiques de la femme.

De leur côté, les pays scandinaves et la Finlande évoluaient rapidement. Mais les femmes du sol latin, (Espagne, Portugal, Amérique du sud) osaient à peine prononcer le nom de féminisme. Pourtant, un peu après 1895, un mouvement se dessina en faveur du suffrage. Des journaux féminins furent publiés: *A voz Feminina*, dirigé par une femme portugaise, l'écrivain D. Guiomar Torrezao, *L'Espana moderna*, le *Renacimiento* qui combattit spécialement la prostitution réglementée, etc. Les Espagnoles devinrent électrices en 1924 et Séville, ville entre toutes traditionaliste, nomma 3 femmes au conseil municipal.

Pour clore ce tour du monde voici la petite île de Puerto-Rico — dans la grande Amérique du Sud — où se manifestèrent les premiers symptômes du féminisme. La Sudaméricaine a en général la plume facile. Obdula Cottes de Lazaro, écrivain et journaliste, fonda en 1925 la revue littéraire *Voluntad*, et Amparo Fernandez Nater, une des pionnières du féminisme et de la Croix-Rouge à Puerto-Rico, dirigea avec bonheur la *Revista Puerto-riquena* ceci pour ne citer que deux exemples parmi beaucoup d'autres. Les principaux efforts de la presse féministe sudaméricaine tendent à combattre la superstition et l'analphabétisme, à développer la protection de l'enfance abandonnée, l'instruction agricole des femmes, l'hygiène publique, etc.

* * *

Nous avons dit combien est consciencieuse la documentation de Mlle Schürch. Dans la troisième partie de son étude, consacrée à *La Femme journaliste*, on la sent gênée par une certaine inexpérience du métier. Rien n'est plus excusable. « De la littérature au journalisme, dit-elle, il n'y a qu'un pas à franchir ». Je crois, au contraire, que ces deux faces du travail de plume sont très différentes et ne se complètent pas nécessairement. Je veux dire par là que l'on peut apprendre à écrire — on obtiendra alors un « produit de remplacement », souvent fort acceptable, du talent spontané — mais que le métier de journaliste est celui qui s'enseigne le moins. Avant la technique — correction du style, culture générale, « trucs » — il y a un certain esprit double-face, à la fois imaginatif et précis, observateur et primesautier, une sorte de désinvolture intellectuelle, il y a surtout l'intuition. Je crois qu'une jeune fille qui désire devenir journaliste doit faire très tôt un stage dans une rédaction, essayer sa plume même sans préparation complète, afin de juger elle-même ses possibilités et de pouvoir, s'il y a lieu, envisager une autre profession. Actuellement il existe dans les universités de plusieurs pays des cours de journalisme. En Suisse, seules les universités de Zurich, Fribourg et Berne possèdent cette chaire.

« Comme reporter, continue Mlle Schürch, les femmes peuvent se tailler de jolis succès. Mais cette profession est exténuante. Elle exige une bonne santé, beaucoup d'audace, une prompte faculté de décision, la connaissance des langues étrangères et la technique de l'illustration. « Cela aussi est un peu exagéré. Le reporter-photographe est là, précisément, pour seconder le journaliste-reporter (dans la plupart des cas du moins). Et le reportage n'est pas toujours représenté par une aventure extraordinaire ou une exploration à l'Himalaya ! Par contre, nous approuvons sans réserve Mlle Schürch lorsqu'elle déclare que la femme ne devrait jamais chercher à copier le style ou les idées masculine: « C'est sa particularité qui fait sa force. Et cette différence doit aussi se montrer dans la manière dont elle exerce sa profession ».

Le programme de la presse féministe est à peu près le même partout conclut Mlle Schürch (chapitre IV): Préparer les femmes à leur rôle d'électrices et de citoyennes, développer en elles des forces que souvent elles ignorent, ainsi que le sentiment de leurs responsabilités sociales. Mais ce programme est en chaque contrée adapté à la mentalité et au caractère national. Mlle Schürch insiste sur l'importance éducative et morale de la presse féministe, sur les devoirs, les responsabilités du journaliste, dont les paroles, les écrits, ont

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.